

# Essai sur une politique tenant vraiment compte de l'urgence climatique

Jean-Philippe Scalbert, Dipl. Ing. EPFZ : [www.chauderonsnonmerci.ch](http://www.chauderonsnonmerci.ch)

Cela fait longtemps que je réfléchis à développer par écrit les axes et les thématiques qui ont accompagné tout au long ma carrière professionnelle et mon engagement personnel et militant.

Aujourd'hui, nous sommes face à l'urgence de la situation climatique, avec le sentiment un peu désespérant qu'au-delà du constat qui s'affine, versus action on n'en finit pas de commencer !

Mais avec l'espoir aussi, suscité par certains mouvements au sein de la société civile, à l'initiative souvent de la jeune génération, dont les réflexions et mouvements pourraient bien prendre de l'ampleur et tracer un chemin. J'espère y contribuer, sans pour autant me positionner comme adversaire du capitalisme ou de la voiture en tant que tels, mais comme dénonciateur des **abus** que le capitalisme et la voiture engendrent.

## Gouverner c'est prévoir ?

Voilà ce qu'on peut lire dans notre journal du matin :

**«Le Conseil fédéral met les bouchées doubles pour assurer l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Il a lancé hier sa campagne d'économies en tablant sur des mesures connues, mais souvent oubliées. Rappel de cinq gestes à adopter.» (ArInfo du 31.08.2022)**

Le cauchemar continue ! Le gouvernement helvétique diffuse à tous azimuts des conseils d'économie d'énergie destinés aux particuliers, en guise de mesures préventives contre une éventuelle pénurie d'énergie pour cet hiver. Jeune ingénieur, j'ai commencé ma carrière au Canton de Bâle-Ville en organisant une campagne qui diffusait exactement les mêmes conseils. Mais on était en 1982 ! Ainsi 40 ans se sont écoulés et les politiciens que nous avons élus pour gouverner, donc pour prévoir, n'ont visiblement rien appris ! C'est affligeant. Et ce qui m'attriste c'est que les quelques élus qui de coutume n'hésitent pas à s'exposer en faveur de mesures efficaces, ne réagissent pas à ce spectacle de marionnettes dont les ficelles semblent tenues par les dirigeants de l'Economie. La stratégie est claire : on se focalise sur des mesures marginales pour faire oublier l'essentiel. Et on protège les vrais responsables, comme ceux qui conçoivent, vendent et achètent des produits énergivores tels que SUV thermiques ou électriques ainsi que ceux qui auraient les moyens d'isoler leurs bâtiments mais préfèrent s'acheter les produits susnommés, et les vendeurs de gaz et de pétrole se frottent les mains.

Ce qui est cauchemardesque dans les annonces du Conseil Fédéral, c'est son mépris pour ceux que la hausse des prix de l'énergie touche vraiment : les foyers de classe modeste et moyenne, les artisans et les PME. Et qu'en est-il de tous ceux qui, face aux

recommandations obstinées de pratiquement toute la classe politique, ont acquis, croyant faire le mieux, des voitures électriques et des pompes à chaleur, et sont maintenant punis pour leurs bonnes intentions par l'explosion des prix de l'électricité ?

M. Parmelin cite en exemple son voisin qui mettra deux pulls pour supporter la baisse de chauffage. Moi je lui réponds que ma coiffeuse s'est plainte ce matin, car elle et son mari viennent d'acquérir une voiture électrique et ont équipé leur maison d'une pompe à chaleur. Si les politiciens, qui ont été élus pour gouverner, donc prévoir, avaient lus les excellentes recommandations de leur Office de l'Énergie ainsi que, pourquoi pas, mes «Contrefiches» (consulter : [www.chauderonnonmerci.ch](http://www.chauderonnonmerci.ch)) et les avaient prises au sérieux, ils auraient peut-être été moins prudents et auraient par exemple focalisé leurs recommandations sur l'assainissement thermique et la voiture basse-consommation.

Même si le prix de l'énergie venait à tripler, les riches pour qui le budget énergie ne représente qu'une partie négligeable de leurs dépenses, ne remarqueraient pas vraiment ces hausses de coûts et pourraient mener leur vie de riches sans rien changer. L'injustice sociale se creuse une fois de plus. Et la gauche, y compris les écologistes, se range derrière ces conseils au goût de réchauffé et se tait sur l'essentiel...

### **A qui la faute ?**

De manière générale, les menaces engendrées par le mode de vie de la civilisation occidentale du 21ème siècle se multiplient : réchauffement climatique, COVID, guerre d'Ukraine entraînant une pénurie d'énergie, et récemment mettant aussi en évidence la vulnérabilité des centrales nucléaires qui sont des menaces mortelles pour l'humanité. Ces dernières sont de fait bien plus dangereuses que la menace d'un COVID19 !

Il n'y a pas que les élus politiques et les grands patrons qui ne prennent pas leurs responsabilités. Le citoyen lambda, comme si de rien n'était, en bon spécimen de l'«Homo Ludensis», continue à s'amuser, à se divertir et à dénier ou fuir la réalité. Finalement, en boudant les urnes, il se soumet à la tutelle de quelques politiciens qui, majoritairement, représentent des intérêts privés en se fichant bien de l'intérêt public.

*Voir aussi :*

[www.chauderonnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2019/05/Contrefiche-No-13-a.pdf](http://www.chauderonnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2019/05/Contrefiche-No-13-a.pdf)

Dans les années 70, pour fluidifier le trafic, le gouvernement français a imaginé la campagne du «bison futé». Cet animal grégaire était censé symboliser les vacanciers qui s'agglutinaient sur les grands axes routiers pour rejoindre tous ensemble les mêmes lieux de vacances. Le «bison futé» empruntait lui des axes routiers secondaires balisés par des pancartes le représentant .

Par analogie et avec un peu d'ironie, je décrirais comme suit le comportement de la majorité de la population occidentale :

**Liste non exhaustive des incohérences du bison lambda, animal grégaire occidental pas très futé :**

**Consommation électrique :**

Construire, vendre et acheter des SUV électriques dont la batterie à elle seule pèse 500 kg, alors que la pénurie d'électricité menace, c'est pas très futé !

Recharger une batterie de voiture électrique en 10 minutes, ce qui requiert une immense puissance de charge, et alors que la pénurie d'électricité menace, c'est pas très futé !

Promouvoir et installer des pompes à chaleur dans des maisons qui verront ainsi leur consommation électrique doubler alors que la pénurie d'électricité menace, c'est pas très futé !

Organiser des manifestations culturelles et sportives de masse totalement énergivores alors que la pénurie d'électricité, c'est pas très futé !

### **Combustibles**

Construire des bâtiments neufs et améliorer le réseau routier au lieu d'engager l'ensemble du personnel du secteur de la construction dans l'assainissement thermique du parc existant, alors que le climat se dérègle, c'est pas très futé !

Repeindre des façades à faible protection thermique sans profiter de les isoler alors que le climat se dérègle, c'est pas très futé !

Proposer en location des appartements dans des immeubles énergivores sans procéder à leur isolation thermique, alors que le climat se dérègle, c'est pas très futé !

Organiser des manifestations culturelles et sportives de masse alors que le climat se dérègle, c'est pas très futé !

### **Carburants**

Construire, vendre et acheter des véhicules thermiques qui atteignent plus de 200 km/h alors que la vitesse est limitée à 120 km/h, c'est pas très futé !

*Voir aussi :*

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2019/02/Contrefiche-No-12a.pdf>

Construire, vendre et acheter des véhicules thermiques lourds à forte consommation alors que le climat se dérègle, c'est pas très futé !

Baisser la cadence des transports publics après les heures de travail alors que le climat se dérègle, c'est pas très futé !

Partir en vacances tous en même temps par la route et par l'avion alors que le climat se dérègle, c'est pas très futé !

On pourrait bien sûr allonger la liste à l'infini, et parler de consommation effrénée, de mondialisation, d'armement, de famine, de recherches spatiales coûteuses mais peut-être

pas prioritaires, de centres commerciaux surchauffés ou climatisés à outrance, de lieux publics énergivores, de missions militaires d'entraînement inutiles.

Mais en commençant concrètement là où nous en sommes, en nous attaquant en premier aux incohérences énumérées ci-dessus, un grand pas peut être accompli.

Jusqu'à présent beaucoup se sont satisfaits de petits pas, comme l'extinction du stand-by de la télévision ou même celle de l'éclairage public. Mais avec ces petits pas, on n'en finit pas de commencer ! Ceux-ci auront été de fait contre-productifs, car ils auront donné bonne conscience et auront ainsi retardé notre prise de conscience de la mesure des efforts vraiment urgents à accomplir.

### **Des pistes de solutions réalisables en urgence, mais encore tabous**

Tabler sur une transition vers la **production** d'énergies renouvelables est réalisable mais seulement à moyen terme.

D'autre part, pour être rapide et efficace, il faut faire ce qui est faisable à court terme : or, réduire la **consommation** - tant celle d'électricité que celle de combustibles et de carburants fossiles - de 30 à 40 %, c'est faisable à court terme.

### **Deux pistes essentielles pour y arriver :**

#### **Isoler les bâtiments de façon massive doit primer sur toutes les autres activités de la construction.**

Il ne faut pas oublier que tout bâtiment neuf représente une augmentation de la consommation d'énergie, même s'il est construit aux normes les plus sévères. D'autre part, l'entretien et l'amélioration des routes accaparent une grande partie des fonds publics et des ressources en personnel. L'amélioration et l'entretien du réseau routier sont certes importants mais pas aussi urgents que le salut climatique. Il faut en priorité absolue engager toutes les capacités financières et toutes les ressources humaines de la construction dans l'amélioration thermique des bâtiments, et assainir en premier les bâtiments les plus gros et les plus énergivores.

De surcroît, habiter dans un appartement bien isolé est nettement plus confortable, car par rapport à un bâtiment mal isolé, la température ressentie augmente avec celle des surfaces intérieures de l'enveloppe de bâtiment, c'est-à-dire les murs et les fenêtres. Et au vu de l'augmentation des prix de l'énergie, isoler sera rapidement rentable autant pour les propriétaires que pour les locataires.

En la matière, les locataires sont comme pris en otage par les propriétaires, mais ils ne doivent pas hésiter à se regrouper pour faire pression sur ces derniers.

On n'a plus le temps de se contenter d'attendre les mesures d'incitation de la part de la Confédération et des Cantons. C'est aux communes également de promouvoir et subventionner localement la mise en place de chantiers d'assainissement thermique en mettant une priorité sur les bâtiments les plus énergivores de la commune, qu'ils soient publics ou privés. Pour en assurer le financement, il est possible par exemple de s'associer avec les banques locales pour mettre en place des modèles de financement tel le «contrat de performance énergétique».

### **Réduire la consommation des véhicules motorisés**

Il est possible de réduire la consommation des véhicules motorisés en réduisant le poids et les performances des véhicules neufs, et en réduisant la consommation des véhicules en circulation par des mesures de rationnement, de carburant ou de kilométrage pour les véhicules existants les plus énergivores.

### **Réduire l'utilisation des véhicules motorisés**

Pour ce faire, il faudrait instaurer une fréquence de desserte des transports publics identique à celle des heures ouvrables, le soir et à la sortie des spectacles, même le week-end. L'introduction d'un tel régime de desserte sera coûteuse et nécessitera le recrutement et la formation de personnel, mais bénéficiants d'une offre identique aux heures ouvrables et le soir, et vu la hausse des prix du carburant, les usagers changeront rapidement de mode de transports et utiliseront bien moins leurs véhicules privés.

Ces mesures peuvent paraître impopulaires et coûteuses. Mais, on l'a vu concernant le COVID, les responsables politiques ont eu le courage d'en imposer pour le bien de tous. A eux de réitérer cette prise de responsabilité et de mettre rapidement en place les lois d'urgence nécessaires à court et moyen terme.

*Voir aussi :*

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2021/01/Contrefiche-No-23.pdf>

*Voir aussi :*

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2018/10/Contrefiche-No-8b.pdf>

### **D'autres mesures dont il faudrait sérieusement parler**

#### **Consommation électrique :**

##### La voiture électrique

Après l'engouement des acheteurs pour les SUV thermiques, les constructeurs ne trouvent rien de mieux que de transférer l'offre de voitures lourdes et énergivores sur leur offre de véhicules électriques. Et l'attente de l'utilisateur est de pouvoir parcourir les mêmes distances sans recharge qu'avec la voiture thermique et de recharger leur véhicule électrique en très peu de temps. Cela a pour effet d'équiper les véhicules de batteries énormes et lourdes (plus de 500kg dans certains cas) et les stations de recharge de puissances allant jusqu'à 200 kW. Lorsque des rues entières seront équipées de telles bornes, comment les producteurs d'électricité feront-ils pour assurer une réponse à la demande ? Une fois de plus des solutions techniques sont introduites à grand fracas sur le marché sans que leur gestion soit pensée jusqu'au bout.

La voiture électrique peut être une voie pour lutter contre le réchauffement climatique, **mais seulement si chaque voiture mise en circulation bénéficie d'une source**

**d'approvisionnement renouvelable suffisante pour couvrir son besoin en énergie sur son lieu d'attache (domicile ou entreprise). Cette règle devrait devenir une loi urgente.**

D'autre part, il est insensé de faire de la voiture électrique un objet lourd et luxueux. Les constructeurs doivent maintenant concentrer leurs efforts de marketing sur la voiture électrique légère et économe.

*Personnellement j'ai opté pour le concept suivant : nous avons acheté une Renault Twingo (prix de base 24'000 CHF, autonomie 180 km) et fait installer 14m2 de panneaux photovoltaïques sur le toit de notre maison. Nous conservons notre Lancia Delta Diesel (consommation : 5l/100km sur autoroute) pour les longs trajets que nous ne pouvons effectuer en train.*

### La pompe à chaleur

La pompe à chaleur risque bien d'être un autre produit qui rendra tôt ou tard le nucléaire indispensable. Car c'est bien ne dire que la moitié de la vérité que de taire le fait que la pompe à chaleur est un chauffage électrique.

Il suffit de faire le calcul suivant : un ménage de 2 à 4 personnes consomme par an environ 3 à 4000 kWh de courant électrique. Pour le chauffage d'une maison de 150m2 construite aux normes actuelles, il faut 10 à 12000 kWh. Si le chauffage s'effectue avec une pompe à chaleur qui « pompe » 2/3 de cette énergie dans l'environnement, elle aura néanmoins besoin de 3 à 4000 kWh pour entraîner le compresseur électrique de la pompe à chaleur. De ce fait, la consommation électrique du ménage sera doublée.

C'est ce genre d'informations qu'il faudrait divulguer en masse. Et comme pour la voiture électrique, il conviendrait d'interdire la pompe à chaleur si elle n'est pas alimentée par du solaire.

### Autres

Les grands festivals comme le Paléo ou le Gurten qui attirent des dizaines de milliers de spectateurs, génèrent une débauche d'énergie et de déchets. Certains festivals utilisent de l'énergie dite verte et favorisent l'utilisation de transports publics. Mais le déferlement de voitures est toujours là et les puissances électriques destinées à assurer la sonorisation et les effets de scène sont gigantesques.

Ne serait-il pas temps de réduire la taille des festivals, et par exemple de ne pas dépasser une taille de festival comme celle de FestiNeuch, et par ailleurs se concentrer sur les artistes locaux, sur une musique plus intimiste et des scènes plus épurées ? La valeur artistique n'en souffrirait pas, au contraire, en mettant l'accent sur l'art plus que sur le showbiz.

### **Combustibles**

Le lobby de la construction est un acteur particulièrement négligent et irrespectueux de l'environnement. Et c'est lui qui a le plus de prise sur les élus locaux et nationaux.

Sur le plan politique, dans ce domaine et du point de vue climatique, ce sont le plus souvent les mauvaises priorités qui sont établies. En effet, les routes et les bâtiments neufs accaparent quasi toutes les capacités des entreprises de construction. Mettre la priorité sur l'assainissement des bâtiments ne menacerait en rien la prospérité des entreprises de construction. Au contraire, le volume des bâtiments à assainir en urgence est immense. Le

problème qui risque de se poser sera plutôt de trouver les compétences et les capacités nécessaires pour former le personnel à la pratique de l'assainissement thermique des bâtiments existants.

Les propriétaires de bâtiments locatifs se montrent particulièrement négligents. Combien de façades sont-elles rafraîchies et combien de toits plats sont-ils étanchéifiés sans qu'on profite de l'installation de ces chantiers pour poser des panneaux photovoltaïques et procéder à l'isolation périphérique des façades ?

De leur côté, les locataires représentent plus de 2/3 des habitants en Suisse. S'ils louent des appartements dans un immeuble énergivore, ils sont littéralement pris en otage par les propriétaires car ils ne peuvent réduire leur consommation qu'au prix d'une perte substantielle de confort. Dans un immeuble mal isolé, 20°C est une température difficile à supporter. Par contre, dans un immeuble thermiquement isolé, cette température sera viable. La température ressentie dépend en effet de la température des surfaces environnantes, à savoir des fenêtres et des murs extérieurs.

La loi devrait obliger les propriétaires à effectuer l'assainissement thermique de leurs appartements locatifs dans un délai au-delà duquel la location en deviendrait interdite. Il semble qu'une telle loi a été promulguée en France :

*Pour rappel, un décret paru en janvier 2021 a déjà entériné l'interdiction de location, à partir du 1er janvier 2023, des logements dont la consommation annuelle dépasse 450 kWh par mètre carré. Ce qui concerne près de 900.000 logements actuellement classés G. Pour la suite, le calendrier est le suivant :*

- . 1er janvier 2025 : interdiction de location des logements G ;*
- . 1er janvier 2028 : interdiction de location des logements F ;*
- . 1er janvier 2034 : interdiction de location des logements E.*

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2023/02/Interdiction-a-la-location-des-logements-avec-une-forte-consommation-denergie-des-2023-Gouvernement.pdf>

## **Financement**

Le Conseil Fédéral et les Cantons misent sur l'incitation en octroyant des subventions partielles. Mais leur montant est encore trop faible pour que l'effet incitatif soit à la mesure de l'urgence climatique. De plus, les démarches administratives sont trop lourdes et leur accord trop lent. On parle aujourd'hui de milliers de demandes en attente !

Pour assurer leur financement plusieurs pistes s'imposent :

- Créer un impôt de solidarité climatique ne touchant que les revenus et les fortunes les plus élevés, afin de permettre d'élever le taux des subventions et de l'adapter aux possibilités financières du demandeur.
- Promouvoir le Contrat de Performance Énergétique, évoqué plus haut, tel que l'OFEN le décrit dans sa brochure éponyme :

*Des entreprises de services énergétiques installent leurs technologies chez vous et reçoivent en contrepartie une partie des coûts que vous économisez. De cette manière, vous augmentez l'efficacité énergétique de vos bâtiments et de vos installations tout en réduisant leur consommation et leurs coûts énergétiques, ainsi que leurs émissions de CO2. En collaborant avec vous, l'entreprise de services énergétiques prend généralement en charge les investissements initiaux ou fournit une garantie d'économie explicite.*

Un tel procédé de financement pourrait être appliqué à tous les niveaux de collectivités : la Confédération, les Cantons, mais aussi les Communes. Celles-ci pourraient s'engager à promouvoir et à engager leur patrimoine financier dans de tels financements, tant pour leurs bâtiments que pour les bâtiments les plus énergivores de la commune.

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2023/02/Broschure-Energiesparcontracting-F-Webversion.pdf>

## **Paysage politique**

**La population attend trop des politiciens qu'elle a élus ou qu'elle a laissé élire en s'abstenant. Elle doit aujourd'hui prendre son destin et surtout celui de ses enfants en main. Une nouvelle force politique plus radicale que les Verts et composée de personnes jeunes, compétentes, humanistes mais pas dogmatiques, devrait émaner de la société civile, notamment au niveau des Communes.**

C'est d'un bouleversement politique qu'il s'agit, comme celui qui a traversé la France autour de l'actuel président E. Macron en 2017, ou plus près de nous, dans la Commune du Landeron, lorsque il y a 30 ans, le «Canette» à délogé les partis dits traditionnels du pouvoir législatif.

Devant les mesures destinées à assurer la protection de notre environnement, le président de l'UDC Mario Chiesa parle de « dictature de l'écologie ». La situation actuelle ne repose-t-elle pas sur une « dictature de l'économie » ? Comme je l'exprime dans mon préambule, les politiciens devraient cesser d'être majoritairement le porte-voix des lobbies au service des dirigeants de l'Economie.

Un exemple illustre bien cette complicité opaque entre politique et économie : Il y a peu de temps le Conseil Fédéral a annoncé avec fracas que la Nagra avait définitivement choisi le site d'enfouissement des déchets nucléaires à proximité des Lägern en Argovie. Or il s'avère que ce site avait été rejeté il y a plusieurs années. Pourquoi ce site se retrouve-t-il subitement quand même apte à l'enfouissement ? Aucune explication logique à ce revirement. Comment alors ne pas soupçonner que la diffusion de cette information était de fait uniquement destinée à couper l'herbe sous le pied des adversaires du nucléaire, dont un des arguments principaux est que le problème des déchets radioactifs n'est toujours pas résolu ? Comment ne pas voir en cette annonce une manipulation médiatique dictée par le lobby du nucléaire à nos élus les plus hauts placés ?

*Voir aussi :*

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2019/01/Contrefiche-No-11.pdf>

Un autre exemple : L'émission de la RTS « Mise au Point » du 11 septembre 2022 a consacré une de ses contributions au travail des parlementaires. A un moment Mme Léonore Porchet, Conseillère nationale des Verts a considéré comme un avantage pour les riches lobbies privés d'avoir les moyens d'inviter les conseillers nationaux au chic restaurant Bellevue à Berne, à proximité du Palais Fédéral. On aurait aimé que cette parlementaire soit plus explicite sur les avantages que la richesse confère à des lobbies privés, quand on sait que la majorité des parlementaires représentent des lobbies privées



et que ceux-ci ne manquent certainement pas de leurs verser des rétributions dont les montants sont soigneusement tenus secrets. Pendant cette émission, on a eu l'impression qu'il ne fallait rien dire de dérangeant et qu'il fallait transmettre une image de parlementaires tous copains et soucieux de ne pas se faire de mal les uns aux autres. Les modérateurs de l'émission semblaient eux aussi avoir préféré renoncer à tout regard trop critique.

Un troisième exemple : Actuellement le prix du carburant diesel est de 40 cts/l supérieur à celui de l'essence ! C'est du jamais vu. Et les autorités ne jugent pas nécessaire de justifier cet écart auprès des automobilistes, parmi eux de nombreux professionnels, qui ont acheté un véhicule diesel (équipé d'un filtre à particule) en vue de consommer moins, donc de favoriser le climat. Cette opacité pose question et elle génère le soupçon d'une influence du lobby du pétrole sur nos autorités. Car si on veut vraiment faire diminuer l'impact sur l'effet de serre, pourquoi renchérir le diesel qui génère 15 % de CO2 en moins et ne rien faire contre la vente de gros et lourds SUV, énergivores en essence ?

Avant tout, il faudrait sortir de la politique politicienne qui sévit ici, dans un pays qui se gausse d'être une démocratie modèle. Pendant ma courte activité politique à Saint-Blaise, ce genre de politique m'a rapidement poussé à abrégé cette expérience. Un exemple : dans l'espoir de fonder un groupe des Verts à Saint-Blaise, qui est une des dernières communes du Canton de Neuchâtel à ne pas en bénéficier, j'ai lancé une motion populaire avec trois personnes. Nous proposons d'implanter 300 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments du port. Cette motion a recueilli 70 signatures en une semaine alors que 40 signatures étaient nécessaires : elle a donc été soutenue sans problème par la population. Le Conseil Général (Conseil municipal) a pour sa part refusé à l'unanimité notre motion, et ce pratiquement sans discussion. Même le groupe socialiste, dont on aurait pu attendre une ouverture écologique, n'est pas entré en matière.

L'explication probable : j'ai été le fer de lance du mouvement citoyen « Chauderons non merci » qui s'est opposé au projet immobilier du même nom, qui défiait toutes les règles de l'écologie, mais était défendu à la quasi-unanimité (une fois encore !) par les Conseillers généraux, qu'ils soient libéraux-radicaux ou socialistes. Par mon action, j'étais devenu non pas l'adversaire, mais l'ennemi, de l'ensemble des Conseillers généraux (nos conseillers municipaux). Donc, quel que soit le bien-fondé de mes propositions, il n'était pas question de les approuver. C'est ainsi que je vois la politique politicienne : quel qu'en soit le contenu, donner raison à l'adversaire c'est perdre la face.

*Voir aussi :*

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2020/06/Contrefiche-No-20-1.pdf>

Il est essentiel aussi, que les jeunes s'engagent et « pensent global mais agissent local ». C'est dans leur propre commune, même dans leur propre entourage, qu'ils doivent lancer le débat et exiger de leurs aînés qu'ils ne fichent pas leur avenir en l'air. Pour cela il faut du courage, assumer des conflits, et accepter d'être parfois encadrés par ceux qui souhaitent les épauler avec leur expérience et leurs compétences.

Ils doivent être mus par la volonté inébranlable de bâtir leur propre avenir et de remplacer eux-mêmes les « suppôts » de l'économie actuellement au pouvoir.

Une autre révolution me semble indispensable : le retour au client Roi. Le consommateur doit se libérer de l'emprise de la publicité et prendre conscience de son pouvoir. Pour lutter contre un produit nuisible, il suffit en effet de ne plus l'acheter.

### **Quelles mesures au niveau des communes ?**

Il faudrait professionnaliser la politique communale : les représentants du pouvoir exécutif des communes sont souvent des personnes insuffisamment formées et parfois mues par des motivations bien étranges au souci du bien public. Ceux du pouvoir législatif sont eux-aussi souvent peu compétents face à la complexité croissante des dossiers et se laissent entraîner par quelques meneurs plus soucieux de représenter des intérêts privés que le bien public.

Ceci dit, les élus font le job et sont élus démocratiquement. Qu'ils en soient remerciés. Le problème est que la majorité de la population se désintéresse de la politique et n'est pas prête à se mettre à la disposition de ses concitoyens.

Le fonctionnement d'une commune est de plus en plus complexe et requiert des compétences au moins aussi étendues que celles nécessaires à la direction d'une entreprise. Pourquoi la collectivité se contente-t-elle de l'amateurisme pour sceller son destin ? Je prônerais la création d'une formation adaptée à chaque fonction et aboutissant à une attestation de compétence préalable à toute candidature politique. En conséquence, toute activité politique devrait être rémunérée comme n'importe quelle autre profession.

Pour planifier et canaliser la réalisation d'un plan climatique, des postes de conseillers à l'énergie devraient être créés dans chaque commune. Le nombre de conseillers est à fixer en fonction de la population et du nombre de bâtiments énergivores sur le territoire de la commune.

Tout habitant pourrait adresser une demande, par exemple pour le remplacement d'une installation de chauffage, et le rôle du conseiller serait d'assurer que l'immeuble soit au préalable isolé thermiquement et de prévoir les mesures de financement qu'il aurait à évaluer selon les possibilités du requérant.

Son rôle serait par ailleurs de mettre en place les outils nécessaires pour que la consommation en chaleur, électricité et eau soit relevée et évaluée pour chaque bâtiment public et privé de la commune. Car sans la connaissance et l'évaluation des consommations énergétiques, il n'est pas possible d'établir des priorités pour la mise en place concrète d'un plan climatique.

### **Communication**

On assiste à la formation d'une résistance non négligeable contre l'inaction des élus et la passivité générale, cependant les Verts, et même des associations d'activistes telles la «Grève pour le Climat» ou «Les Grands-parents pour le climat», me semblent parfois manquer de pugnacité et d'imagination pour communiquer leur position de manière à engendrer un réel et large mouvement de masse.

Personnellement, je doute de l'efficacité de certaines actions protestataires publiques. Gêner la population pour attirer son attention sans proposer concrètement des solutions,

cela engendre à mon avis plus d'antipathie que de motivation à s'engager activement dans la lutte pour le climat.

Dans ce sens, l'action de «Renovate Switzerland» me semble un réel progrès par rapport aux actions purement protestataires. Elle cible concrètement une des mesures à prendre les plus urgentes et efficaces : l'assainissement énergétique des bâtiments.

Les défenseurs du climat ne doivent pas avoir de scrupules à communiquer qu'ils luttent contre un ennemi : ceux qui se comportent d'une manière nocive pour le climat nous menacent tous et menacent même physiquement nos descendants. C'est la moindre des choses que d'oser leur faire prendre conscience qu'ils nous agressent et nous nuisent.

### **Quelques idées de communication activiste :**

On peut me faire le reproche d'être moralisateur. J'assume ce rôle, car c'est bien ce qui nous menace : l'absence de conscience morale de tous ceux qui consciemment ou pas nous menacent par leur comportement irresponsable.

Je suis souvent étonné de voir comment certaines personnes arrivent à composer avec leurs manquements, voire avec leurs turpitudes et je pense qu'il est utile de le dénoncer.

Un autre reproche est souvent fait aux écologistes : ils seraient dogmatiques. Mais leurs détracteurs, les représentants de l'économie, ne sont-ils pas pour la plupart mus par le dogme de la Croissance ? Au nom de l'économie on a inventé la notion de «too big to fail». Ne pourrait-on pas dire que le climat aussi est «too big to fail» ? Il ne s'agit pas d'être dogmatique, mais de nous défendre, et de défendre nos enfants et petits-enfants, tout simplement.

N'est-ce pas aussi une attitude dogmatique que de prédire un effondrement de l'Economie si nous investissons à perte dans la protection de l'environnement ? C'est ce dogme qui a conduit non seulement à la surconsommation mais aussi aux guerres, dont la seule vraie motivation, sous le couvert de convictions religieuses et morales, est celle d'accéder aux marchés mondiaux et à des matières premières bon marché.

Le Conseil fédéral a mis en place une campagne nationale pour diffuser les 5 règles à suivre par les citoyennes et citoyens dans leur habitats. Cette campagne, très coûteuse, fait la promotion de quelques petits pas qui ne vont rien changer d'essentiel. Ne serait-il pas plus judicieux de lancer une campagne nationale de cette envergure pour promouvoir l'isolation thermique des bâtiments et l'achat de voitures à basse consommation ?

Une campagne publicitaire d'envergure est chère. Par contre, avec l'engagement personnel d'un grand nombre d'activistes et l'appui des réseaux sociaux, des campagnes publicitaires efficaces pourraient être mises sur pied avec relativement peu de moyens financiers.

Ci-dessous, quelques idées d'actions citoyennes qui permettraient une incitation à la réflexion et une prise de conscience à large échelle sans coûts démesurés.

- Envoyer les activistes procéder à des sondages auprès des conducteurs de SUV énergivores garées sur la voie publique ou dans les parkings. Il s'agirait de demander à ces conducteurs comment ils se positionnent par rapport au dérangement climatique et à l'impact de leur voiture sur celui-ci.
- Créer des flyers sur ce même thème, à déposer sur le pare-brise des voitures énergivores.

Voir aussi: <http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2019/06/Contrefiche-No-17a.pdf>

- Négocier avec les garagistes pour qu'ils réduisent le nombre de voitures énergivores dans leurs vitrines et n'exposent plus que des voitures économes.
- Négocier avec la presse pour que les tests de voitures énergivores ne soient plus l'objet de sujets rédactionnels.
- Concernant la mobilité, les acteurs de la branche automobiles portent une lourde responsabilité quant aux nuisances engendrées par le transport individuel. A terme ils doivent se préparer à repenser à tout prix leur stratégie de conception et de vente de leurs véhicules.

Voilà la lettre ouverte que je leur adresserais :

*«Quand on vous reproche de vendre des voitures gourmandes vous vous retranchez derrière le goût de la clientèle pour ce genre de voitures. Mais ce goût, c'est vous qui le créez, alors quelle hypocrisie de rejeter la faute sur votre clientèle !*

*Vous savez mieux que quiconque que l'être humain est extrêmement malléable. Par la suggestion il est possible de lui insuffler des convictions qu'il finit par croire être siennes. Ainsi fonctionnent les sectes, par exemple. Et ainsi fonctionnent vos services de marketing qui pratiquent un matraquage publicitaire pour des produits qui menacent notre planète. Nous vous exhortons à repenser votre marketing. Au lieu de relier psychologiquement le «fun» et la voiture gourmande, faites donc de la voiture économique l'objet de désir automobile No 1. Construisez des voitures sexy mais super-économes. Réduisez vos marges sur les voitures économiques au détriment des voitures gourmandes. Montrez-vous meilleurs que vos concurrents dans la lutte pour le climat. Donnez au look actuel petit à petit une image ringarde et dépassée. Associez la voiture économique au client responsable, confiant dans l'avenir et aimant ses enfants.*

*Couvrez vos halls d'exposition de voitures de catégorie énergétique A. Éditez une charte pour le climat de la branche automobile. Distancez-vous des courses automobiles traditionnelles. Organisez des compétitions où la consommation la plus basse est gagnante (ce qui existait dans les années 60 !). Faites des recherches et offrez des kits pour équiper les camions, les machines agricoles et les machines de chantier de catalyseurs et de filtres à particules. Collaborez au développement des transports publics. Contribuez à la réduction de la consommation électrique domestique de vos employés et dans tous vos bâtiments de production d'administration et de vente pour préparer le terrain à la voiture électrique. Celle-ci, raisonnablement, ne devra être introduite en masse que lorsque nous aurons suffisamment d'énergies alternatives aux fossiles et au nucléaire et auront résolu le financement du démantèlement et de l'enfouissement des déchets nucléaires».*

- Promouvoir et soutenir des actions citoyennes de locataires pour qu'ils exigent des mesures d'assainissement thermique et électrique de leurs immeubles locatifs. Aider également les propriétaires de PME dans ce sens. Créer des lettres types

destinées aux locataires d'appartements pour inciter les propriétaires à assainir leurs immeubles

## Juridiction

La Suisse est un état de droit. Et pourtant mon expérience relativise cette affirmation. Qu'on se souvienne de l'implication de M. Lauber dans les affaires de la FIFA. Et lorsque il a été question du choix de son successeur, c'est avant tout un combat politique qui s'est déroulé sous nos yeux. Où est donc la séparation des pouvoirs ?

Autre observation : en 2018 lors du scrutin sur le référendum «Chauderons non merci» il y a eu deux irrégularités: 15 jours avant le scrutin, le vote informatique n'a plus été possible pour Saint-Blaise alors qu'il l'est resté possible pour toutes les autres communes du Canton. D'autre part le Conseil Communal a refusé de s'expliquer sur la manière dont le scrutin est sécurisé contre la fraude électorale, après que j'aie constaté certaines lacunes de surveillance du local électoral. Quand on sait que seules 5 voix ont manqué pour gagner le référendum et bloquer ce projet controversé, on peut avoir des doutes sur le respect de la loi dans ce contexte.

Dans d'autres communes de Suisse romande, des irrégularités de scrutin ont récemment défrayé la chronique. Dans le domaine de la sécurité des scrutins, la Suisse est-elle aussi exemplaire que son image ?

Le recours contre la décision du Tribunal Cantonal de rejeter notre recours contre le projet des Chauderons était un risque financier trop important pour qu'on prenne le risque de recourir auprès du Tribunal Fédéral. Quelle chance a un particulier, ou même un groupe de particuliers, de défendre ses droits face à une Commune ou un riche promoteur, lorsque les frais d'avocat sont facturés à 350 CHF/h? La défense juridique du citoyen est absolument lacunaire dans un pays qui se gausse d'être un modèle d'Etat de Droit.

Un thème important dans la situation de tension actuelle concerne la sécurité de notre approvisionnement en denrées de première nécessité. Pendant ces dernières décennies de nombreuses surfaces agricoles essentielles pour notre sécurité alimentaire, appelées surface d'assolement, ont été converties en zones constructibles. C'était le cas il y a 30 ans pour le terrain des Chauderons. Lorsque j'ai demandé des preuves que ce dézonage a été effectué dans le respect de la loi, je n'ai pas reçu de réponse. Les lois sur l'Aménagement du Territoire devraient exiger une plus grande transparence et donner au citoyen un moyen de mesurer l'enjeu de la conversion des zones agricoles en terrains constructibles. Une publication officielle que personne ne remarque, ne permet pas d'éveiller l'attention de l'ensemble des citoyens.

En France le gouvernement français a été l'objet d'une plainte déposée devant la Cour de justice de la République contre Jean Castex et quatre ministres (Économie, Transition écologique, Logement, Transports) pour inaction contre le changement climatique. Cette plainte a été déclarée irrecevable le 11 octobre, révèle l'AFP. Mais un tel procédé juridique pourrait être envisagé au niveau des Cantons et même des Communes. Et je tournerais

l'accusation autrement : je porterais plainte contre une **action** plutôt que contre une **inaction**. Par exemple, dans le cas d'un projet immobilier, comme celui des Chauderons, qui engendre une augmentation drastique de la circulation routière sur un chemin d'accès inapproprié et déjà dangereux dans la situation actuelle, j'imagine une plainte pour mise en danger des piétons et cyclistes contraire à l'article 10 de la Constitution Suisse :  
*«Tout être humain a droit à la liberté personnelle, **notamment à l'intégrité physique et psychique** et à la liberté de mouvement»*

De nombreuses lois, même contraignantes, n'ont aucun effet protecteur, car elles ne prévoient pas de clauses pénales. Je me réfère une fois de plus à mon expérience de lutte contre le projet immobilier des Chauderons : les activités de terrassement de ce projet menacent une allée de chênes protégée explicitement dans l'article 14.3 du Règlement d'aménagement de notre Commune de Saint-Blaise.  
*«Cette allée est protégée. L'abattage des arbres peut être autorisé par le Conseil communal en cas de nécessité. Les arbres abattus seront remplacés par des arbres si possible de même essence»*

Comme aucune clause pénale n'est prévue si l'entrepreneur détériore les arbres par négligence, de manière à ce que l'abattage soit inévitable, il ne lui arrivera rien, sinon le remplacement de ces arbres, qui mettront des décennies à repousser.

### **Et après les mesures urgentes ?**

*Je tiens à ce que mes réflexions ne soient pas considérées comme purement théoriques. C'est pourquoi j'essaie aussi d'imaginer ce qui devrait se passer après la mise en place des mesures d'urgences et une fois que leurs répercussions bénéfiques sur le climat se feront sentir.*

A l'exception du renoncement aux véhicules énergivores, toutes les mesures proposées ne requièrent pas un changement fondamental de société et de mode de vie, sinon l'espoir de faire beaucoup d'adeptes «convertis» à une vie non plus axée sur la consommation, mais sur la sobriété et le retour à l'essentiel.

A plus long terme en effet, changer le comportement de milliards de personnes obnubilées par le divertissement et la fuite de la réalité paraît mission impossible, car il ne faut pas oublier que 50% de la population terrestre vit en zones urbaines et dans un environnement qui leur offre une qualité de vie souvent médiocre et loin de la nature. Et si on restreint les libertés -parfois illusoire- que confèrent une mobilité individuelle sans limites, il faut pouvoir proposer des alternatives. Sinon on ne pourra éviter que la consommation reparte à la hausse une fois les mesures d'urgence levées.

Car comment, par exemple, faire accepter à un jeune homme, encore pris dans une culture machiste et friand de voitures «tunées», que son jouet favori sera interdit ou bridé ou que son utilisation sera limitée ? On risque d'engendrer une polarisation, voire de la violence. Donc il faut imaginer une offre de remplacement, adressée à cette même catégorie d'utilisateurs en sortant des sentiers battus. Je proposerais par exemple de mettre à la disposition des adeptes des sports motorisés des circuits et des pistes à proximité de leur habitat, qui pourraient être calqués sur le modèle du circuit de Lignères. Dans un autre contexte, quelle alternative proposer aux familles désireuses de partir en vacances loin de leur environnement (peut-être ressenti comme morose et étriqué) et qui

partent toutes en même temps et vers les mêmes destinations ? Peut-être en promouvant, voire en subventionnant, des séjours de proximité et en permettant aux écoliers des absences individualisées.

Je ne suis pas en mesure de proposer des solutions miracles qui feront accepter un changement fondamental de mode de vie, mais il est primordial que ceux qui veulent changer le monde s'attèlent à imaginer des alternatives acceptables pour ceux qui sont encore très attachés au consumérisme qui régit le monde actuellement.

Car protester sans éveiller l'intérêt pour des solutions alternatives ne fait qu'accentuer les divisions. Les idées concrètes de changement doivent rapprocher les groupes et communautés pour s'imposer : c'est là le grand défi !

## Conclusion

Mes compétences et mon expérience professionnelle m'ont amené à réfléchir d'une manière que j'espère rationnelle et non dogmatique, aux besoins engendrés par l'urgence climatique. Je crois avoir pu par-là me dégager de l'emprise néfaste de ceux qui inondent notre société de produits polluants avec pour seul objectif de faire de l'argent à court terme. Face à l'avenir, je me fais du souci pour mes enfants et mes petits-enfants et pour toute leur génération, et par ces lignes, j'espère contribuer dans une modeste mesure à les prémunir contre les méfaits d'une société qui les menace.

Enfin, si cet essai suscitait un intérêt suffisamment mobilisateur pour que d'autres envisagent que ce développement devienne le fondement d'une action politique, je serais même prêt à m'engager pour collaborer à la création et la diffusion d'un nouveau parti politique que je nommerais volontiers « Les Verts Sociaux-Radicaux ». Qu'on se le dise !

Saint-Blaise, Novembre 2022

## Biographie

Je suis né le 1<sup>er</sup> août 1950 à Paris. Mes parents m'ont baigné dans la musique dès mon plus jeune âge. A 9 ans j'ai commencé la clarinette dans la fanfare du village. Depuis cet instrument ne m'a pas quitté. En 1963 nous avons immigré en Suisse, à Porrentruy où mon père exerçait le métier de psychologue. Ma mère violoniste et mon père violoncelliste y ont fondé une école de musique privée. J'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur mécanicien à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich (EPFZ) en 1974. Après un détour chez Renault Suisse et 1 an de service militaire en France, je me suis installé en 1978 à Dornach, près de Bâle où j'ai exercé ma profession d'ingénieur d'abord chez Sulzer-Burckhardt, puis au Service des Bâtiments du Département des Travaux Publics du Canton de Bâle-Ville, ce pendant 31 ans. C'est dans l'exercice de cette fonction que j'ai acquis une large expérience dans le domaine de la gestion de l'énergie, de la gestion des déchets, de la protection de l'environnement et de l'équipement technique des bâtiments.

~~Et~~ C'est aussi pendant cette période que j'ai lutté sans relâche pour faire adopter des solutions techniques d'économie d'énergie par les architectes du Service des Bâtiments et par les responsables politiques du Canton. Parallèlement à ma profession, j'ai enseigné la clarinette à l'école de musique de Dornach où j'ai acquis une expérience d'orchestre et de musique de chambre. Et je me suis lancé avec un grand plaisir dans le jazz et l'improvisation.

J'ai acquis la nationalité Suisse en 1992 et je suis père de deux filles et un garçon issus d'un premier mariage. A ma retraite, j'ai entamé une deuxième vie qui m'a amené à Saint-Blaise, près de Neuchâtel. Avec ma compagne nous avons acquis une petite villa perchée dans le vignoble Neuchâtelois, face au lac et au panorama alpin. Nous l'avons rénovée de façon exemplaire sur le plan écologique. J'ai essayé d'y mettre toute ma conviction et mon expérience professionnelle (Sa conception est décrite dans un document

indiqué ci-dessous). Nous avons récemment complété sa réalisation par l'installation d'une installation photovoltaïque destinée à alimenter une petite voiture électrique (Renault Twingo).

Et c'est dans la commune de St-Blaise que je me suis essayé à la politique pendant deux ou trois ans. Mû par la volonté d'empêcher la construction d'un complexe immobilier en pleine campagne à 150m de chez nous, j'ai fondé le mouvement citoyen «Chauderons non merci» et ai organisé un référendum communal perdu à seulement quelques voix près. J'ai par la suite essayé d'engager une lutte juridique contre ce projet, mais l'ai finalement abandonnée, la justice étant réservée aux riches. Pendant la période de mise en place du référendum, j'ai été élu au Conseil général (Conseil municipal) dont j'ai démissionné au bout de deux ans, écoeuré par la politique politicienne qui y est pratiquée. J'ai essayé de former un groupe des Verts à Saint-Blaise mais sans succès.

Mon activité musicale compense largement mes déboires politiques. Je suis membre de plusieurs groupes allant du classique au jazz et je m'essaie même parfois à jouer dans les rues !

Mes prestations sont visibles sur la chaîne YouTube à mon nom.

Quelques hommes et les femmes politiques que j'admire :

Dick Marty, Jean Ziegler, Ruth Dreyfuss, Micheline Calmy-Rey, Jean-Luc Mélanchon, Julian Assange, Edward Snowden, Chelsea (Bradley) Manning, Franz Weber.

## **Publications internet**

*Voir aussi les documents suivants :*

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2019/05/Contrefiche-No-15a.pdf>

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2022/11/Affiches-referendum-light.pdf>

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2022/11/Projet-Domiphile-long.pdf>

<http://chauderonsnonmerci.ch/wp/wp-content/uploads/2022/10/Sortir-du-nucleaire-article-V2-1.pdf>